



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE
DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **PC 94078 22 00026 M01** du
Un permis de construire a été délivré à

Domicilié (e) 39 BIS - 41 RUE DE CHATEAUDUN
75009 PARIS-9E-ARRONDISSEMENT

En vue de la réalisation : Suppression de l'échelle et des paliers d'ascension au pylône remplacés par un rail d'ascension au pylône (système Highstep)
Ajout d'une glissière le long du giratoire
Hors-sol béton réhaussé à 2m au-dessus du niveau du sol
Diamètre du fût métallique du pylône au niveau de sa base -7cm
Modification du matériau des « ailes », partie haute du pylône
Modification de la mise en œuvre de la peinture du fût du pylône

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le 04 SEP. 2024

Monsieur le Maire,




Philippe GAUDIN